

ABONNEMENT.

Saumur: En un an... 30 fr. En six mois... 16. En trois mois... 8. Poste: En un an... 35 fr. En six mois... 18. En trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Décembre 1883.

Chronique générale.

Samedi, à la Chambre des députés, M. Delafosse, continuant son discours de la veille, a résumé tout ce qui a été dit au sujet du Tonkin. Le gouvernement, de mensonge en mensonge, se trouve acculé à la nécessité de dire le mot final qui est: La guerre! La guerre dans des conditions déplorables et qui amènera forcément des complications dangereuses. Et pourquoi? Pour un pays malsain, inhabitable, dont la possession nous est inutile. Dans notre expédition à Pékin, sous l'Empire, nous représentons la civilisation, nous étions accompagnés des vœux de toute l'Europe. Aujourd'hui nous avons tout le monde contre nous au même moment où l'opinion générale est qu'une conflagration générale est imminente en Europe. Donc, on doit refuser les crédits pour prouver au gouvernement que la nation tient à prouver qu'elle ne l'encourage pas dans cette voie. (Applaudissements à droite.)

M. Léon Renault, rapporteur, a insisté surtout sur ce point que le ministère actuel n'est point responsable de la situation; il a accepté la succession de ses prédécesseurs. Le vote du crédit n'implique pas encouragements à une politique belliqueuse; il prouvera simplement que le pays veut faire respecter son pavillon, soutenir ses droits. L'Empire a pris la Cochinchine; la République l'a conservée et par la force des choses se voit dans l'obligation d'en assurer la sécurité. (Applaudissements.) Le commandant Rivière a été envoyé avec les instructions les plus pacifiques; il s'est trouvé en face des irréguliers chinois qui dissimulaient les soldats réguliers de la Chine.

Dans cette atmosphère de trahison et de duplicité, les fusils sont partis seuls. Mais le

gouvernement n'a cessé d'obéir aux principes qui l'avaient dirigé dès le commencement. Il a voulu être pacifique, mais digne et ferme. (Bruits divers.) — La séance est suspendue.

A la reprise, M. Pelletan a pris la parole.

Le Sénat a élu deux inamovibles. Le général Campenon, ministre de la guerre, 473 voix sur 214 votants, élu. — M. Jean Macé, 134 voix, élu. — M. Bétoland a obtenu 66 voix.

Le conseil des ministres de samedi n'a duré que vingt minutes. L'amiral Peyron a déclaré qu'il n'avait reçu aucune nouvelle de l'amiral Courbat. En revanche, l'amiral Galiber a fait savoir qu'il avait bombardé les ports Est de Madagascar.

L'ambassade de Chine a fait remettre au ministre des affaires étrangères une note émanant de son gouvernement et maintenant énergiquement le casus belli déjà indiqué. Cette note a été remise le 3 courant. Le Temps avait donc tort d'affirmer hier qu'aucune communication n'avait été échangée entre le président du conseil et le marquis Tseng depuis le 31 octobre.

On lit dans le National:

« Il est exact qu'une communication a été faite le 3 courant au ministre des affaires étrangères par le marquis Tseng, en réponse à la lettre de M. Jules Ferry en date du 30 novembre.

« La France dit que, depuis la communication faite à M. Jules Ferry, Tseng, l'ambassadeur de Chine, a fait deux démarches successives auprès du ministre des affaires étrangères pour obtenir une réponse à cette communication.

« M. Jules Ferry n'ayant pas encore répondu, l'ambassadeur de Chine aurait averti le gouvernement français qu'il était disposé à réclamer ses passeports. »

La réunion plénière des groupes de la droite a eu lieu vendredi, sous la présidence de M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia. Soixante députés étaient présents. La question à l'ordre du jour était le rapport de M. Léon Renault et la question des crédits. M. Freppel, M. Bourgeois, Lorois, Durfort de Civrac, P. de Cassagnac, Laroche-Joubert ont successivement pris la parole. M. Lorois, invoquant l'honneur de la France et la sécurité de nos troupes engagées, s'est prononcé pour l'adoption.

M. l'Evêque d'Angers a fait observer que si la France abandonnait le Tonkin, les 600,000 chrétiens de cette région seraient livrés à l'arbitraire de la Chine. M. de Cassagnac, tout en rendant justice à l'attitude de l'éminent prélat, a déclaré qu'il ne pouvait adopter entièrement cette manière de voir. Il a répondu notamment à M. Lorois qu'il lui semblait difficile de suivre la République partout où il plairait à ses innombrables gouvernants de compromettre notre drapeau. Ce n'est pas la France, a ajouté l'orateur, c'est la République qui est engagée.

En ce qui concerne l'objection de M. Freppel, M. de Cassagnac a fait observer que, même dans le cas où les crédits seraient repoussés, l'évacuation du Tonkin ne serait pas immédiate. Un traité avec la Chine réglerait vraisemblablement la situation de nos nationaux et des chrétiens.

Les orateurs entendus, la réunion n'a pas pris de résolution définitive en ce qui concerne les crédits.

Toutefois, si la gauche présentait un ordre du jour blâmant énergiquement la conduite du gouvernement, et sous réserve de ce blâme, acceptant les crédits, les droites voteraient cet ordre du jour.

Avant de se séparer, les membres présents ont décidé qu'il convenait de tenir de fréquentes réunions plénières.

La seconde de ces réunions sera présidée par M. le comte Durfort de Civrac.

De nouvelles affiches, placardées dans la

nuit de vendredi à samedi, annonçaient une nouvelle réunion d'anarchistes pour aujourd'hui lundi, sans aucune désignation de lieu de rendez-vous.

Les anarchistes lyonnais organisent pour le dimanche 16 décembre un grand meeting populaire. Tous les travailleurs et les membres des cercles révolutionnaires du Rhône et des départements voisins sont convoqués à cette réunion.

POLITIQUE CONCILIANTE.

Les faits continuent de démentir les promesses de politique conciliante et modérée des discours du Havre et de Rouen. La lettre suivante, adressée par l'évêque de Tulle à M. l'abbé Nauche, chanoine honoraire, curé doyen de Beynat, prouve que le gouvernement n'a pas renoncé à la mesure illégale et persécutrice de la suppression des traitements ecclésiastiques:

« Tulle, le 26 novembre 1883.

» Monsieur le doyen,

» Déjà sans doute vous avez dû apprendre que votre traitement sera supprimé à partir du 4^e décembre prochain. Si l'on ne considérait que la loi ou votre ministère, cette mesure paraîtrait fort étonnante; mais si l'on considère la haine de quelques ennemis et les dispositions du gouvernement, elle n'étonnera personne. En tous cas, elle est pour vous un honneur plus qu'une épreuve, et vos paroissiens, qui vous connaissent, n'en auront pour vous que plus d'estime, de respect et d'affection.

» Recevez, monsieur le doyen, l'assurance de mon plus affectueux dévouement.

» HENRI,

» Evêque de Tulle. »

LA VIE DU COMTE DE CHAMBORD.

La Vie de Henri V, par le prince de Valorie et le comte Maurice d'Andigné, paraîtra en janvier prochain.

Honorés de l'amitié du comte de Cham-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

En effet, quand le jeune homme se présenta à la porte de la tente, il n'y avait à l'intérieur personne autre que Nancy. Sans doute, elle avait reconnu le pas du colonel; elle affecta la plus belle indifférence, et ne fit pas même un mouvement à son entrée.

— Mademoiselle... dit Charles demeurant court après ce seul mot.

Dans la hâte qu'il avait mise à accourir, on peut le voir... Quelques-uns d'entre eux, il est vrai, à force de changer d'ateliers, ou à force de commettre, à leurs propres dépens, des indiscretions chez le marchand de vins, arrivent à être parfaitement connus et redoutés.

La plupart, au contraire, s'appliquent avec beaucoup de soin et d'adresse à conserver l'incognito, et, pour peu qu'ils se tiennent en place ou évitent les occasions d'appeler l'attention sur eux, au bout de quelques années ils peuvent coudoyer les honnêtes gens avec la certitude de n'éveiller aucune défiance.

Il y eut un instant de douloureux silence, après lequel Charles ajouta:

— Je ne puis mieux vous témoigner toute ma respectueuse déférence qu'en vous obéissant. Je me tais donc. Toutefois, mademoiselle, ajouta Charles en tirant de sa poche une enveloppe portant un cachet rouge, permettez-moi, avant de vous quitter, de vous offrir ce sauf-conduit que j'ai obtenu pour vous du général en chef. Votre père, votre fiancé Harry et vous, vous êtes libres. Retournez en Louisiane.

— Et vous?

— Moi!... dit Charles dont le cœur commençait à défaillir, que vous importe!... Adieu!... ajouta-t-il en sortant à la hâte.

Il y avait dans l'accent dont le jeune homme prononçait à Philibert, à ce jeune comédien qui devait devenir quelques semaines plus tard l'idole du parterre, il passa ce soir-là tout à fait inaperçu.

N'avait-il pas roulé des regards terribles?... n'avait-il pas affecté de parler d'une voix sèche et dure?... ne s'était-il pas donné les airs d'un croquemitaine?...

Or donc, puisque cet artiste ne s'était écarté en aucun point des habitudes consacrées par l'ânerie de ses prédécesseurs, comment le public l'aurait-il distingué de ceux-là? Le lendemain, d'assez bonne heure, comme Philibert, à peine éveillé, venait de saisir sa brochure dans le dessein d'étudier une

XVIII

ENCORE LA BAGUE D'OPALE.

Cette nuit-là même, une heure environ avant que le jour parût, les troupes fédérales, cantonnées dans l'île James, recevaient l'ordre de se porter en avant et de tenter l'assaut par une brèche faite à la courtine Sud-Ouest, qui avait été jugée praticable. Cette courtine reliait ensemble deux gros bastions faisant face à l'île James et dont, depuis la veille, on supposait les feux à peu près éteints.

Le régiment commandé par le colonel Charles Lecomete tenait la tête des colonnes d'assaut.

Les hommes marchaient dans ce silence presque solennel des gens qui n'ignorent pas que pour braver le feu, il faut être hermétiquement, canne à la main, cigare aux dents, moustache grisonnante, cheveux coupés ras, il ressemblait assez exactement à un officier supérieur habillé en civil.

A la vue de ce gentleman, le jeune homme regretta de n'avoir pas au moins passé son pantalon pour lui faire honneur.

Le visiteur le mit vite à son aise.

— Monsieur, dit-il en s'avancant, je vous prie de m'excuser pour la liberté que j'ai prise de me présenter chez vous à cette heure. Mais je sais combien les comédiens, surtout en province, ont peu de loisirs en dehors de leurs répétitions, et je

coup, et le bruit formidable de tous les canons de siège tonnant à la fois, vint avertir les assiégés qu'ils allaient avoir une rude besogne à accomplir.

En effet, des rangs entiers s'ouvrirent et disparurent dans l'armée fédérale à la première volée de mitraille. Mais, dans le Nord comme dans le Sud, presque toute l'armée était formée de vieilles troupes, familiarisées depuis longtemps avec toutes les horreurs de la guerre; des incidents de ce genre ne les étonnaient plus.

— Serrez les rangs! disaient simplement les officiers.

Et après un instant de trouble, les survivants se rapprochaient silencieusement à mon poste habituel, deuxième banc de gauche, fauteuil N° 4. A moins que ma goutte me retienne prisonnier chez moi, ce qui est fort rare, rien au monde ne me ferait manquer à l'appel de l'affiche.

» C'est vous dire que j'ai vu représenter bien des fois le même ouvrage du répertoire courant, et par les interprètes les plus divers.

» Une telle comparaison m'a éclairé; j'ai acquis à cet exercice une expérience qui me permet, je crois, d'envisager, avec quelque compétence le fort et le faible des diverses troupes qui se succèdent sur notre scène.

(A suivre.)

JUSTIN BELLANGER.

bord, ils ont eu, plus que personne, maintes occasions de l'étudier de près et de le connaître.

De plus, la comtesse de Chambord s'est fait un véritable devoir de mettre à leur entière disposition les archives de Frohsdorf; de telle sorte que ce livre sera un document absolument historique rempli de relations aussi précises qu'inattendues.

INSTRUCTION GRATUITE.

En 1875, il y a moins de dix ans, contribuables, vous payiez pour l'instruction publique une somme de trente-cinq millions. Ces trente-cinq millions, bien dépensés, sagement administrés, et aidés par les millions que dépensait de son côté l'enseignement libre, suffisaient, à notre avis, pour assurer le développement normal de l'instruction en France.

Mais nous arrivons à la vraie République, et voici la danse des millions, la danse macabre de la fortune publique!

En 1884, le budget de l'instruction publique s'élève tout à coup à 63 millions!

Et cette année, 1883, on vient de voter un crédit de 447 millions!

Encore nous annonce-t-on un surcroît de 44 millions, conséquence du projet Paul Bert.

C'est-à-dire un TOTAL DE 488 MILLIONS!

Contribuables!

Vous avez bien entendu et bien lu. Vous paierez cette année 488 millions, rien que pour l'instruction publique, obligatoire, laïque, athée, franc-maçonnique!

De 35 millions à 488 millions, la différence n'est pas petite.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que vous ne paierez pas un sou de moins pour la guerre, la marine, les finances, les travaux publics, les fonctionnaires de la République, etc.; pas un sou de moins pour le budget extraordinaire, et pas un sou de moins — au contraire — pour cette fameuse Caisse des écoles qui a déjà 542 millions, dans laquelle on verse cette année 30 millions, et à laquelle il faudra, à brève échéance, dit le ministre, la bagatelle de 746 millions.

Nos républicains législateurs votent tranquillement tous ces millions.

Parbleu! ce ne sont pas eux qui paient! ce sont les catholiques, ce sont les conservateurs, c'est l'agriculteur, c'est le fermier, c'est le métayer.... Quant à nos députés, ils touchent plus qu'ils ne paient, croyez-le bien.

Et voilà pourquoi, contribuables, nous ne cessons de vous avertir: nous allons à la banqueroute.

Quelques libéraux républicains l'avoient; ils poussent de temps en temps des cris d'alarme, mais on ne les écoute pas et ils ne convertissent point.

Un jour viendra où l'on se demandera avec surprise comment la France a pu supporter si longtemps un tel régime et un pareil gouvernement. (L'Anjou)

AU TONKIN.

La proclamation de l'état de siège au Tonkin est le résultat de la concentration des pouvoirs civils et militaires entre les mains de l'amiral Courbet.

Voilà M. Harmand investi d'une sinécure. Plus de consul au Tonkin.

De part et d'autre, il semblerait qu'on se prépare à la guerre. Les troupes chinoises se concentrent à Canton, venant du Nord. La flotte chinoise se concentre également dans les parages sud du Céleste-Empire.

Les puissances neutres vont mettre leurs flottes de Chine sous les ordres du vice-amiral anglais, commandant la station anglaise du Japon. La flotte internationale observera ses mouvements. Pourvu que les incidents de Madagascar ne se renouvellent pas, et que l'amiral anglais ne soit une deuxième édition du commodore Johnston.

La Chambre va discuter, aujourd'hui lundi, les crédits du Tonkin demandés par le gouvernement. Le vote n'étant pas douteux, le ministre de la marine fait ses préparatifs. On se prépare à envoyer 2,000 hommes d'infanterie de marine au Tonkin; cette mesure est rendue facile par suite de l'arrivée du contingent de nos ports. En outre, il faut penser aux bataillons tirés d'Afrique. En conséquence, la marine tient prêts à Toulon les transports Vinh-Long, Annamite, Algésiras, Intrepide, Européen. On arme à Lorient le cuirassé La Galissonnière; 6 ou 7 canonnières et les canonnières Farcy qui ont servi pendant le siège de Paris vont être prêts. N'oublions pas quatre petites canonnières fluviales.

Bref, on se tient prêt en France pour toutes les éventualités. (France militaire.)

ÉVENTUALITÉS DE GUERRE.

Le marquis Tseng a déclaré samedi matin à un personnage politique très en vue que si les Chambres donnent au ministre un vote de confiance, et que si M. Jules Ferry envoyait à l'amiral Courbet l'ordre de marcher en avant, le gouvernement chinois considérerait la guerre comme déclarée et ferait parvenir à son ambassadeur ses lettres de rappel.

Le ministre de la marine a reçu samedi un télégramme, daté de Saïgon, 7 décembre, et donnant les nouvelles suivantes du Tonkin jusqu'à la date du 27 novembre:

« Les lieutenants-colonels Brionval et Révillon ont poussé une reconnaissance près de Bac-Ninh. Ils se sont approchés à quatre kilomètres de cette place.

» L'amiral Courbet a reconnu en personne les approches de Son-Tay et s'est approché à 2 kilomètres de la ville.

» Le 23 novembre on a capturé près de Hai-Phong une jonque chargée de matières incendiaires et montée par sept hommes.

» Le sous-gouverneur de la province d'Haïznoug, soupçonné de complicité avec l'ennemi, a été envoyé à Saïgon.

Nous avons dit qu'un instant les canons s'étaient tus; ils recommencèrent bientôt à tonner, trouant de leurs soudaines les ténèbres profondes qui enveloppaient de nouveau Charleston.

Mais cette obscurité, non plus, ne devait pas être de longue durée.

Quelle nouvelle catastrophe empourpre tout à coup le ciel? Hélas! l'explosion de la poudrière a mis le feu au quartier de la ville dans lequel elle est située, et l'incendie, comme un immense flambeau, éclaire les scènes terribles qui vont se passer dans la malheureuse cité assiégée.

Pleines d'ardeur, les troupes fédérales s'avancent de nouveau, s'encourageant par des hurrahs. La tête de la colonne comprenant le régiment du colonel Charles Lecomte n'est plus qu'à cinquante pas de la brèche, quand une volée de mitraille vient jeter le désordre dans ses rangs. Cette foule armée s'arrête un instant et oscille comme une mer houleuse que soulève une tempête souterraine. Cependant elle se reforme et reprend sa marche, quand une seconde décharge, plus meurtrière encore que la première, vient encore la disperser.

Mais cette fois les tronçons épars et meurtris ne se rejoignent pas, un vent de terreur semble souffler sur ces vagues humaines. Qu'un cri, trahissant les anxiétés de chacun, s'échappe de l'une de ces bouches comprimées, et le sauve-qui-peut va commencer.

» L'amiral Courbet, dans une lettre personnelle au gouverneur de la Cochinchine, dit:

« Les opérations seront très-prochaines. Les derniers renforts vont arriver ce soir ou demain. » (Temps.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 décembre.

C'est décidément la faiblesse qui domine; nos rentes débutent et demeurent au dessous des cours d'hier.

Le 3 0/0 est à 77.10 et 77.05; l'amortissable à 78.35; le 4 1/2 0/0 1883 à 106.03, 106, 105.95, 105.90, dernier cours 105.97.

5,300 la Banque de France, 817.50 la Banque de Paris.

La Banque Ottomane fléchit à 645. Ferme le Crédit Foncier aux environs de 1,200. Très-demandées les Obligations Foncières émises le 26 novembre.

Le Surz est faible à 2,077.50. La journée d'hier a produit 120 mille francs de recette. L'Unifiée d'Égypte recule à 316.56. Le Turc 5 0/0 à 9 et 8.95.

Le Lyon à 1,240; tendance faible. Le Nord est ferme à 1,745, l'Orléans à 1,260.

91.25 l'Italien 5 0/0. Les Chemins autrichiens sont à 658.75; les Lombards à 301.25.

180 le Mobilier Espagnol.

Nous n'avons qu'à répéter nos précédents avis au sujet de la situation générale: la baisse est imminente. Il n'y a qu'à prendre ses mesures pour éviter les dangers.

Chronique militaire.

Il est question de nommer le général Davout inspecteur permanent de l'École de Saint-Cyr. Le général Davout a, en effet, dans le rapport qu'il a adressé au ministre de la guerre à la suite de sa dernière inspection, signalé certaines imperfections de l'enseignement auxquelles il est urgent de remédier. Il convient de citer notamment l'enseignement de l'allemand. On pense que le général Davout, inspecteur permanent, assurerait l'exécution des ordres qu'il a donnés pour que cet enseignement soit promptement modifié. (France militaire.)

EMPLACEMENT DES TROUPES.

Sur la proposition de M. le général commandant le 42^e corps, le ministre a décidé:

1^o Que dans le but de parer aux difficultés du logement de la troupe à Limoges après l'arrivée de la classe 1882, un bataillon du 63^e sera dirigé immédiatement de Limoges sur Angoulême pour y tenir garnison temporairement.

2^o Que dans le but d'obvier à l'insuffisance de casernement à Brive, et en prévision du rapatriement prochain du bataillon du 44^e actuellement en Tunisie, un bataillon de ce régiment sera envoyé immédiatement de Brive à Périgueux.

Ces mouvements s'exécuteront par étapes.

3^o Sur la proposition du commandant du 6^e corps, le ministre a décidé que le détachement du 37^e de ligne à Clairvaux ne sera plus que d'une compagnie au lieu de deux.

Le colonel Lecomte l'a deviné. S'il n'a pas l'autorité et l'énergie nécessaires pour ramener ses soldats, ils vont le déshonorer avec eux. En ce moment critique, le colonel saisit le drapeau du régiment, et l'agitant d'une main fiévreuse:

— Mes amis, s'écrie-t-il de cette voix qui donne du cœur aux lâches, abandonnez-vous votre colonel?

— Non! non! répondent quelques vieux soldats.

— Il y a quatre ans, une main criminelle a donné le signal de la rébellion en abattant le drapeau fédéral sur les remparts de Charleston. Camarades, nous allons l'y replanter ensemble.

Des centaines de hurrahs répondirent à ce chaleureux appel.

— Rule Britannia! dit une voix forte, comme pour proclamer que dans cette attaque audacieuse un sujet anglais se mêlait aux cohortes américaines.

On vit alors l'intrépide colonel Lecomte s'élancer au pas de course et en brandissant son drapeau dans la direction de Charleston.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Une affiche copiée dans les environs de Paris:

LAIT
Pour les enfants
Naturel.

La 10^e batterie du 4^e régiment d'artillerie est envoyée de Besançon à Clermont.

La 9^e batterie du 42^e régiment d'artillerie est envoyée de Vincennes à Versailles.

La 9^e batterie du 28^e régiment d'artillerie est envoyée de Nantes à Vannes.

La 3^e batterie du 44^e bataillon d'artillerie est envoyée de Vannes à Nantes.

Ces mouvements ont été terminés à la fin de novembre. (Id.)

On assure que les bataillons des 14^e, 77^e, 87 et 137^e, actuellement en Tunisie, seront rapatriés avant le 31 décembre courant.

Par une récente circulaire, le ministre de la guerre vient de modifier l'allure de la marche des troupes d'infanterie. La vitesse du pas qui était de cent quinze à la minute est porté à cent vingt. Désormais nous verrons donc nos petits fantassins traverser nos rues d'une allure plus rapide.

Leur marche sera presque celle des bataillons de chasseurs. Il est bien entendu que la circulaire ne s'applique qu'aux marches en détachement; rien n'est changé dans le pas de Dumanet quand il accompagnera sa payse.

On sait que la nouvelle tenue des officiers d'infanterie ne s'appliquera pas seulement à l'armée active, mais aussi aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

Toutefois, afin de ne pas imposer immédiatement à ces derniers les frais d'un changement de costume, le ministre de la guerre a décidé que la nouvelle tenue ne serait obligatoire pour les officiers de la réserve et de l'armée territoriale qu'à partir de 1886.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux-commandants de corps d'armée une circulaire analogue à celle publiée récemment par le ministre de la marine.

Aucun officier ne pourra publier, sous son nom ou sous un pseudonyme, aucun ouvrage, aucun livre, et ne pourra écrire dans les journaux ou les revues, sous peine de mise en non-activité.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décret du 5 décembre, a été promu, dans le cadre des vétérinaires militaires, au grade de vétérinaire principal de 1^{re} classe:

M. Bizot (Melchior-François-Joseph), vétérinaire principal de 2^e classe, chargé de la direction du 5^e ressort et de la direction du service et de l'enseignement vétérinaires à l'École d'application de cavalerie. — Est chargé de la direction du 4^e ressort vétérinaire et nommé membre de la commission d'hygiène hippique.

Par décision du 5 décembre, M. Barthes, vétérinaire principal de 2^e classe, chargé de la direction du 7^e ressort vétérinaire, est désigné pour le 5^e ressort et pour la direction du service et de l'enseignement vétérinaire à l'École d'application de cavalerie.

Au nombre des 59 chefs armuriers qui ont mérité une citation au *Journal militaire officiel*, après la visite de l'armement des corps de troupes stationnés à l'intérieur et en Algérie en 1883, nous remarquons le nom de M. Larrivé, à l'École d'application de cavalerie.

LA NEIGE.

On lit dans le *Journal de la Vienne*.

« Une véritable tourmente de neige s'est abattue sur toute notre région dans la soirée de jeudi.

» Vendredi, nous avions signalé l'apparition de la neige à Poitiers. Vers cinq heures, le ciel s'est subitement obscurci; poussés par les violentes rafales d'un vent du nord, par les violentes rafales d'un vent du nord, les nuages ont paru un instant précipiter leur fuite vers le sud-est, et la neige a tourbillonné dans l'espace. En moins d'un quart d'heure, les toits des maisons et les pavés des rues avaient disparu sous un blanc linéol, tandis qu'une âpre brise vous coupait littéralement le visage.

Le même phénomène atmosphérique s'est produit à la même heure et dans les mêmes conditions d'étrangeté, à Niort, Parthenay, Blois, Tours, Châteauroux, Angers, Nevers, Châtellerauld et Orléans.

À Niort, c'est vers 5 heures 1/2 du soir que des flocons de neige sont tombés, et en quelques instants ont couvert les toitures des maisons et les rues de la ville. La place de la Brèche présentait une vaste nappe blanche.

La chute de la neige n'a duré que pendant un quart d'heure. Vendredi matin, quelques flocons sont encore tombés.

Les nouvelles parvenues du nord du département nous informent que le pays est couvert de neige.

À Paris, la neige est tombée en grande quantité.

SAINT-GEORGES-CHATELAIN. — Jeudi matin, vers 6 heures 1/2, un incendie s'est déclaré au village de Maury, commune de Saint-Georges-Châtelain, dans un corps de bâtiment appartenant à M. Jean Rotier, propriétaire et conseiller municipal de cette commune.

La domestique de M. Rotier, apercevant de la lumière dans ce bâtiment qui servait de boulangerie, de buanderie et de laiterie, voulut voir ce qu'il y avait; et, ouvrant la porte, elle fut saisie d'effroi en constatant que ce qu'elle avait pris pour une lumière était la lueur d'un incendie.

Tous les voisins s'empressèrent aussitôt de secourir M. Rotier, et tandis qu'on envoyait chercher les pompiers de Saint-Georges, ils prirent les premières mesures pour sauver les bâtiments adjacents. Après une heure et demie de travail, on était maître du feu.

Les pertes s'élevaient à 1,300 fr. environ, couvertes par une assurance à la *Mutuelle* du Mans.

LES ROSIERS. — La semaine dernière, un incendie dont la cause est inconnue a eu lieu, commune des Rosiers, dans une maison inhabitée appartenant à M. Pelou.

La perte, couverte par une assurance, s'élève à 600 francs environ.

LA SAINTE-BARBE A CHATELLERAULD.

La Société des Retraités de l'Etat s'est réunie dimanche, 2 décembre, à la mairie, et s'est rendue à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Châtellerauld, où une messe chantée avec accompagnement de musique a été célébrée à onze heures, à l'occasion de sa fête patronale.

Ces braves vétérans du travail avaient à leur tête leur président, M. Warlot, leur trésorier et leur secrétaire; tous suivaient la bannière déployée.

Le bienveillant concours de l'*Harmonie*, qui a exécuté plusieurs morceaux, a beaucoup contribué à la solennité de cette charmante cérémonie.

Les musiciens étaient également, ce jour-là, la Sainte-Cécile, leur patronne, qui tombe le 22 novembre, mais qu'ils avaient remise au dimanche 2 décembre.

Les vastes nefs de l'édifice religieux étaient remplies par une assistance compacte de fidèles qui pressait ses rangs.

M. les officiers d'artillerie et d'infanterie, M. les gardes d'artillerie et les contrôleurs d'armes attachés à la manufacture, en tenue, occupaient avec les retraités, les premières places. On y remarquait aussi M. le colonel inspecteur des manufactures d'armes de l'Etat.

M. le curé de la paroisse a prononcé une allocution tout à fait appropriée à la circonstance. L'intérêt de son sujet, la parole élégante et facile de l'orateur ont captivé tout l'auditoire. Celui-ci gardera assurément un bon souvenir de cette fête religieuse.

M. Réallon, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur de la manufacture d'armes, et M. Parson, chef de bataillon commandant le dépôt du 32^e de ligne, accompagnaient: le premier, M^{me} Parson, le second, M^{me} Lespinasse, qui ont quêté au profit de la Société.

(Journal de la Vienne.)

NANTES.

Huit canonnières, six pour le Tonkin et deux pour Madagascar, sont actuellement en achèvement sur les chantiers de Nantes, Celles-ci sont des canonnières démontables, d'un modèle plus perfectionné que celles qui sont en Cochinchine et au Tonkin. Elles portent les noms suivants: *Arquebuse, Avalanche, Matine, Redoute, Tirailleuse, Rafale, Bourrasque, Alerte*. Construites en acier, elles ont trente-deux mètres de long, seront armées de deux canons et de deux canons-revolvers placés à huit mètres au-dessus du pont, sur les plates-formes abritées, qui sont en réalité de grandes hunes.

Ces canonnières ont deux hélices et une force de machine de 420 chevaux indiqués. Elles fileront 8 à 9 nœuds. La première de ces canonnières est livrable dans les premiers jours de janvier. Les autres à courts intervalles.

(Union bretonne.)

ENFANT COURAGEUSE.

Un honnête fermier d'une commune de la Mayenne, Fr... D..., apprend un jour qu'on fait lire le manuel Compayré, condamné par l'Eglise, à l'école communale que fréquente sa fille.

Son premier soin est de se faire apporter le mauvais livre. Puis il se présente chez l'institutrice pour affirmer son droit de père de famille et réclamer contre l'abus.

M. l'instituteur accourt à la défense de l'institutrice, son épouse, et met à son service l'éloquence emportée, ordinaire à ceux qui ont tort. Le manuel sera maintenu.

Le lendemain, l'enfant arrive en classe.

— Lisez, Jeanne, dit la maîtresse.

— Je n'ai pas de livre, madame, papa me l'a pris, répondit-elle.

— Lisez dans le livre de votre voisine, insista l'institutrice vexée de la réponse.

— Je ne lirai pas, madame, papa me l'a défendu.

— Dans ce cas, mademoiselle, venez vous mettre ici, sur le banc de pénitence.

Ce fut le lendemain même de la première représentation de la troupe que le jeune Philibert eut l'occasion d'apprendre ces détails, et voici dans quelles circonstances ils lui furent révélés.

La troupe avait donné je ne sais trop quel mélodrame en vogue, et qui, si ma mémoire ne me trompe pas, avait pris naissance à l'Ambigu.

Il s'agissait là-dedans d'un sacripant de bonne maison, qui, après avoir fait le malheur des uns et des autres pendant quatre actes, périsait en duel au dernier tableau pour donner satisfaction à la morale.

La pièce me parut ni pire ni meilleure que la plupart des ouvrages de cette sorte, auxquels le public local était accoutumé. La troupe fut jugée à peu près de même valeur que les précédentes. Quant à Philibert, à ce jeune comédien qui devait devenir quelques semaines plus tard l'idole du parterre, il passa ce soir-là tout à fait inaperçu.

N'avait-il pas roulé des regards terribles?... n'avait-il pas affecté de parler d'une voix sèche et dure?... ne s'était-il pas donné les airs d'un croquemitaine?...

Or donc, puisque cet artiste ne s'était écarté en aucun point des habitudes consacrées par l'ânerie de ses prédécesseurs, comment le public l'aurait-il distingué de ceux-là? Le lendemain, d'assez bonne heure, comme Philibert, à peine éveillé, venait de saisir sa brochure dans le dessein d'étudier une

Et la courageuse enfant de prendre alors tous ses livres et ses cahiers pour partir. « Adieu, madame, » dit-elle en sortant. Depuis, elle suit l'école congréganiste de la paroisse voisine, où on a quelque souci de la liberté de conscience.

(Journal de Mamers.)

M^{me} Agar à Saumur.

Nous recevons de M. Mary, directeur de la troupe de M^{me} Agar, la dépêche suivante:

« M^{me} Agar donnera jeudi prochain, 13 décembre, sur le théâtre de Saumur, une représentation composée d'*OEdipe*, tragédie de Voltaire, et des *Femmes savantes*, comédie de Molière. »

L'éminente tragédienne jouera dans ces deux ouvrages où elle remplira les rôles de Jocaste et de Philaminte.

Publications de mariage.

Urbain-Louis Haudebault, cultivateur, de Longué, et Marie-Louise Jahiel, ouvrière, de Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

GUÉRISONS DES RHUMATISMES.

Un journal reçoit d'un de ses abonnés une lettre qui indique un remède si simple contre les rhumatismes qu'il n'hésite pas à le publier dans tout son entier. A tout hasard, nous le reproduisons ici en souhaitant vivement que ceux qui pourraient être affligés de cette pénible maladie, et qui vont l'essayer, puissent y trouver autant de soulagement que l'auteur de la lettre.

Voici son remède, qu'il dit tenir d'un médecin français:

« La personne atteinte de rhumatisme doit, d'après le disciple d'Esculape en question, porter dans le creux de l'aisselle un petit sachet rempli de soufre finement pilé: dans un temps relativement court, elle trouvera soulagement, voire même la guérison. J'avoue que je n'ajoutai que peu de foi à l'efficacité de ce remède.

» Cependant, après en avoir essayé tant, je pouvais encore tenter cette épreuve. J'aurais eu tort de ne pas agir ainsi, car depuis six mois je suis complètement guéri de mes rhumatismes. »

LIVRES D'ÉTRENNES

DE LA MAISON ALFRED MAME ET FILS, DE TOURS.

Fidèle à ses traditions, la maison Mame annonce pour le premier de l'an des ouvrages du choix le plus délicat. La perle de ces publications est sans contredit l'ouvrage de V. Fournel: *LES ARTISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS*. Trente artistes ont ici leurs notices, écrites par un maître en critique d'art. 10 eaux-fortes et 176 bois font connaître le portrait et les chefs-d'œuvre de tous les peintres ou sculpteurs mentionnés. — Il était réservé aux célèbres imprimeurs de Tours de donner enfin une édition illustrée de *FABIOLA* digne de l'œuvre du

cardinal Wiseman. 10 magistrales compositions de Joseph Blanc et de nombreuses gravures d'après les monuments antiques font mouvoir les personnages dans leur véritable milieu, dans l'atrium d'une maison romaine ou dans les galeries d'une crypte restituée par un Rossi. — Nous devons encore citer avec éloges: 1^o *AUTOUR DE PARIS*, promenades historiques, par Jules Levallois, lauréat de l'Académie française. Ces excursions dans quelques villes de la vieille France resaisissent le passé dans ses allures familières aussi bien que dans sa vie publique. — 2^o *A TRAVERS LE TYROL*, par Gourdauld. Impossible de ne pas rêver un voyage dans ce pays ravissant, après avoir suivi l'auteur dans ses descriptions, qui sont comme la photographie de tout ce qu'il a vu. — 3^o *LE PILOTE*, de Penimore Cooper, le premier volume d'une série qui mettra à la portée des jeunes Français les œuvres de Cooper et de Walter Scott. Inutile de dire que ces livres sont merveilleusement illustrés, comme on sait le faire chez les Mame.

Nous nous reprocherions de ne pas attirer l'attention de nos lecteurs sur une *IMITATION DE JÉSUS-CHRIST* ornée d'une façon toute nouvelle. Les deux colonnes du texte sont séparées par de légers et gracieux rinceaux, dus au crayon de Giacomelli. 16 compositions empruntées à la *Bible* de Gustave Doré complètent le remarquable ensemble de ce livre de piété par excellence, auquel on a su conserver un format portatif.

En terminant, rappelons l'*HISTOIRE DE LA CÉRAMIQUE* d'Edouard Garnier, richement illustrée de bois et de chromolithographies, devenue le guide indispensable de l'amateur et du collectionneur.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 10 décembre 1883,

1^{re} REPRÉSENTATION (reprise) DE

LES DRAGONS DE VILLARS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Cormon, musique de J. MAILLART.

Distribution:

Sylvain.....	MM. Grandville.
Belamy, sergent.....	Solve.
Thibaut, fermier.....	Lamy.
Un pasteur.....	Ch. Isaac.
Un lieutenant.....	Fauchoux.
Un dragon.....	Robert.
Rose Friquet.....	M ^{mes} Gérald.
Georgette, fermière.....	Bonnaud.

Paysans, paysannes, dragons.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

La Chlorose et l'Anémie sont heureusement combattues par l'emploi régulier de FER BRavais. Celui-ci redonne au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt à Saumur: M. D'UVY, pharmacien, et dans la plupart des pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FAUTEUIL N^o 4

Plusieurs villes de France sont affectées à l'internement temporaire des anciens forçats, qui après leur libération demeurent sous la surveillance de la police. Troyes est l'une de celles qui comptent le plus grand nombre de ces malheureux.

Ils y vivent au milieu de la population indigène sans que personne puisse soupçonner leurs antécédents, excepté le patron qui les emploie.

Quelques-uns d'entre eux, il est vrai, à force de changer d'ateliers, ou à force de commettre, à leurs propres dépens, des indiscrétions chez le marchand de vins, arrivent à être parfaitement connus et redoutés.

La plupart, au contraire, s'appliquent avec beaucoup de soin et d'adresse à conserver l'incognito, et, pour peu qu'ils se tiennent en place ou évitent les occasions d'appeler l'attention sur eux, au bout de quelques années ils peuvent coudoyer les honnêtes gens avec la certitude de n'éveiller aucune défiance.

heure son nouveau rôle entre ses deux draps, il entendit frapper à la porte de son appartement.

Philibert, comme un homme qui n'avait rien à redouter de la part des voleurs, couchait la clef en dehors.

— Entrez! cria-t-il sans bouger du lit.

La porte s'ouvrit aussitôt et un personnage tout à fait nouveau pour lui parut sur le seuil.

C'était un monsieur d'une cinquantaine d'années, aux manières affables, à la mise correcte et même recherchée, à la physionomie très-grave et très-agréable. Son regard pétillait de malice, mais le sourire ne quittait pas ses lèvres et lui donnait un air de bonté des plus sympathiques.

Sec, droit, d'une taille au-dessus de la moyenne, et portant haut la tête; ganté de frais, boutonné hermétiquement, canne à la main, cigare aux dents, moustache grisonnante, cheveux coupés ras, il ressemblait assez exactement à un officier supérieur habillé en civil.

À la vue de ce gentleman, le jeune homme regretta de n'avoir pas au moins passé son pantalon pour lui faire honneur.

Le visiteur le mit vite à son aise.

— Monsieur, dit-il en s'avancant, je vous prie de m'excuser pour la liberté que j'ai prise de me présenter chez vous à cette heure. Mais je sais combien les comédiens, surtout en province, ont peu de loisirs en dehors de leurs répétitions, et je

voulais être certain de vous rencontrer.

Le jeune homme balbutia quelques banalités:

— Comment donc! monsieur... trop honoré... prenez donc la peine de vous asseoir... etc...

Le monsieur s'étendit sur le fauteuil le plus rapproché de lui, et s'exprima ainsi:

— Monsieur, vous voyez en moi l'un des plus fidèles habitués de l'orchestre.

Le comédien s'inclina avec respect comme devant un homme avec qui il était appelé à compter.

— Depuis plus de quinze années, j'assiste très-régulièrement aux représentations théâtrales. Quelle que soit la composition du spectacle, les comédiens sont toujours certains de m'apercevoir à mon poste habituel, deuxième banc de gauche, fauteuil N^o 4. A moins que ma goutte me retienne prisonnier chez moi, ce qui est fort rare, rien au monde ne me ferait manquer à l'appel de l'affiche.

» C'est vous dire que j'ai vu représenter bien des fois le même ouvrage du répertoire courant, et par les interprètes les plus divers.

» Une telle comparaison m'a éclairé; j'ai acquis à cet exercice une expérience qui me permet, je crois, d'avisager, avec quelque compétence le fort et le faible des diverses troupes qui se succèdent sur notre scène.

(A suivre.)

JUSTIN BELLANGER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE 1885.

Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précéte	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.
2 1/2 %	77 25	77 12	Est	708 75	710	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	511 15	511
3 % amortissable	78 30	78 45	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	302 50	303	Est	349	348 50
4 1/2 %	105 50	105 50	Midi	1125	1120	— 1865, 4 %	512 50	512 50	Midi	361 50	362
4 1/2 % (nouveau)	106 05	105 87	Nord	1737 50	1737 50	— 1869, 3 %	400	399 25	Nord	366 25	366 50
Obligations du Trésor	503	504	Orléans	1262 50	1257 50	— 1871, 3 %	392	392	Orléans	364	364
Banque de France	5305	5310	Ouest	772 50	775	— 1875, 4 %	500 50	501 50	Ouest	362	362 50
Société Générale	482 50	483	Compagnie parisienne du Gaz	1338 75	1345	— 1876, 4 %	501 50	502	Paris-Lyon-Méditerranée	365	368
Comptoir d'escompte	915	920	Canal de Suez	2080	2075	Bons de liquid. Ville de Paris	514	515	Paris-Bourbonnais	361	365
Crédit Lyonnais	536 25	540	C. gén. Transatlantique	507 50	506 25	Obligations communales 1879	437	435	Canal de Suez	366	365
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1207 50	1202 50				Obligat. foncières 1879 3 %	435	438			
Crédit de France	357 50	356 25									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 3 — 32 — express. 7 — 15 — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers).			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. 8 — 21 — omnibus. 9 — 37 — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte. 4 — 44 — 10 — 24 — express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR										
			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.				
			Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 22	7 55	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03				
			Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 14				
			Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 22				
			Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 37	10 33	5 3	9 06	11 35				
			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.				
			Saumur (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 50	Montreuil (départ)	7 58	1 53	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 10			
			Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	8 27	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55			
			Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 10	Arçay	9 23	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 28			
			Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4	10 47	Arçay	8 01	2 27			
			Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 38	3 13			
									Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09			

Études de M^r CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne), et de M^r ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

A VENDRE OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes, **LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné** Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château-gontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnière; ensemble 100 hectares. Revenu minimum garanti, 10,000 f.

2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares, de prés; ensemble 135 hectares. Revenu minimum garanti, 14,000 f.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé, Consistant en: Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc.; Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix: 8.000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL
42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

48, Rue du Marché-Noir.

ATELIER D'HORLOGERIE

M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.

PRIX MODÉRÉ. Réparations très-soignées.

OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS

LIVERANI

45, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologna, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gênes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 4 heures à 5 heures, dimanches et fêtes excepté.

Grand Etablissement

BALS, NOCES et FESTINS.

A CÉDER, à Angers POUR CAUSE DE MALADIE.

Excellente situation. S'adresser à M. GUIHAL, rue Lenepveu, 13, à Angers. (797)

A CÉDER DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE
S'adresser rue Nationale, n° 8.

CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs): MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

A VENDRE très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service.

S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

La Maison GELLUSSEAU et RIGONCHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désirant faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

La maison SAINTON-GUILLON, quai de Limoges, demande un apprenti.

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

M^r FLEURIAU, notaire à Bour-leoignon, demande un 1^{er} clerc.

M^r GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un clerc sachant faire les actes courants.

M. VAUDEL, Grand'Rue, n° 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion. 0⁷⁵ dans toutes Pharmacies.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.
VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, eucadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS. Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs. Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre. Demander le Tarif.

GRANDS MAGASINS DE

l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY SAUMUR.

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS
FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS
49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS:
4 Accords par an..... 9 fr.
6 Accords par an..... 12 »
Abonnements à la lecture musicale.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.
LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Siamuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.